

Affaires Générales

Point 1 - Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 26 septembre 2024.

Point 2 - Communication de la Liste des Délibérations pour la réunion du Bureau Communautaire du 12 septembre 2024.

Point 3 - Communication de la Liste des Délibérations pour la réunion du Bureau Communautaire du 28 octobre 2024.

Aménagement

Point 4 - Poursuite des travaux engagés sur la logistique urbaine durable avec la nouvelle convention du programme InTerLUD.

Développement Numérique du Territoire

Point 5 – Demande de partenariat pour le Salon 3S'EXPO Tour Martinique.

Finances

Point 6 - Ouverture, Révision et modification des Autorisations d'Engagement / Crédits de Paiement (AE/CP) pour le budget principal.

Point 7 - Ouverture, Révision et modification des Autorisations d'Engagement / Crédits de Paiement (AE/CP) pour le budget annexe de l'assainissement

Point 8 - Ouverture, Révision et modification des Autorisations d'Engagement / Crédits de Paiement (AE/CP) pour le budget annexe de l'eau potable.

Point 9 - Modification d'un numéro d'une autorisation d'engagement sur le budget du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE).

Point 10 - Ouverture, Révision et modification révision des Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) pour le budget principal

Point 11 - Clôture, Ouverture, Révision et modification des autorisations de programme et crédits de paiement (APCP) pour le Budget annexe Assainissement

Point 12 - Clôture, Ouverture, Révision et modification des autorisations de programme et crédits de paiement (APCP) pour le Budget annexe Eau Potable.

Point 13- Décision modificative n°1 de 2024 pour le budget principal.

Point 14 - Décision modificative n°1 de 2024 pour le Budget PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).

Point 15 - Décision modificative n°1 de 2024 pour le Budget DoME (Domaine Martiniquais d'Expérimentation).

Point 16 - Décision modificative n°1 de 2024 pour le Budget Pépinière.

Point 17 -Décision modificative n°1 de 2024 pour le budget annexe de l'assainissement.

Point 18 -Décision modificative n°1 de 2024 pour le budget annexe de l'eau potable.

Point 19- Politique d'amortissement des biens des budgets annexes en nomenclature M4.

Point 20 -Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 – Budget Principal et budgets annexes PLIE /PEPINIERES/ DÔME.

Point 21 - Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 - Budget Eau potable et assainissement.

Point 22 - Provision pour risques et charges dans le cadre du contentieux relatifs aux attributions de compensation.

Point 23 - Levée de la déchéance quadriennale des Retenues de Garanties et inscription des sommes correspondantes en recettes exceptionnelles.

Point 24 -Révision du règlement budgétaire et financier de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique.

Point 25 - Approbation des attributions de compensation pour l'année 2025.

Point 26 - Adhésion à l'AFIGESE (Association-Finances-Gestion-Évaluation des collectivités territoriales).

Point 27 - Actualisation du montant des subventions d'équilibre aux budgets annexes à caractère administratif pour l'année 2024.

Point 28 - Garantie de l'emprunt du SMTVD auprès de l'Agence Française de Développement.

Point 29 - Modification des tarifs des redevances d'eau potable et d'assainissement collectif à partir du 1^{er} janvier 2025 et instauration d'une formule de révision des tarifs.
– Budgets annexe de l'eau potable et budget annexe de l'assainissement.

Habitat

Point 30 - Programme Local de l'Habitat (PLH) exécutoire pour la période 2016-2022 prorogée jusqu'en 2024 - Approbation du bilan des actions 2023- septième année d'exécution au 31 décembre 2023

Développement économique

Point 31 - Avis du Conseil Communautaire sur l'ouverture dominicale de la ville du Robert 2025.

Vente de véhicule

Point 32 - Vente de véhicules de service.

Affaires Juridiques

Point 33 - Retrait de la délibération n° CC-06-2024-156 et approbation du Mandat spécial donné au Président dans le cadre de la protection des intérêts de la Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique.

Point 34 - Mise à disposition de parcelle S1033 au Syndicat Mixte de Traitement et Valorisation des Déchets (SMTVD) pour l'exercice de ses compétences.

Point 35 - Désignation des représentants de CAP Nord Martinique au sein de la Conférence régionale de la gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols de Martinique.

Point 36 – Approbation de l'indemnité pour frais de représentation du Président.

Eau et Assainissement

Point 37 – Modification du règlement de service de l'assainissement non collectif : Modification tarifaire du contrôle de conception.

Point 38 - Rétrocession du surpresseur d'eau potable Maniba (Ville de Case -Pilote), et réseaux afférents.

Coopération caribéenne et internationale (Information)

Point 39 - Vers une gestion intégrée des risques volcaniques : Bilan de la mission de coopération à La Antigua Guatemala et perspectives pour le territoire Nord :

Animation économique et attractivité du territoire (Information)

Point 40 - Information relative à l'avancée de la collaboration avec la Coopérative des Éleveurs Bovins de la Martinique (CODEM) sur la création d'une Association Foncière Pastorale (AFP).

Questions Diverses.